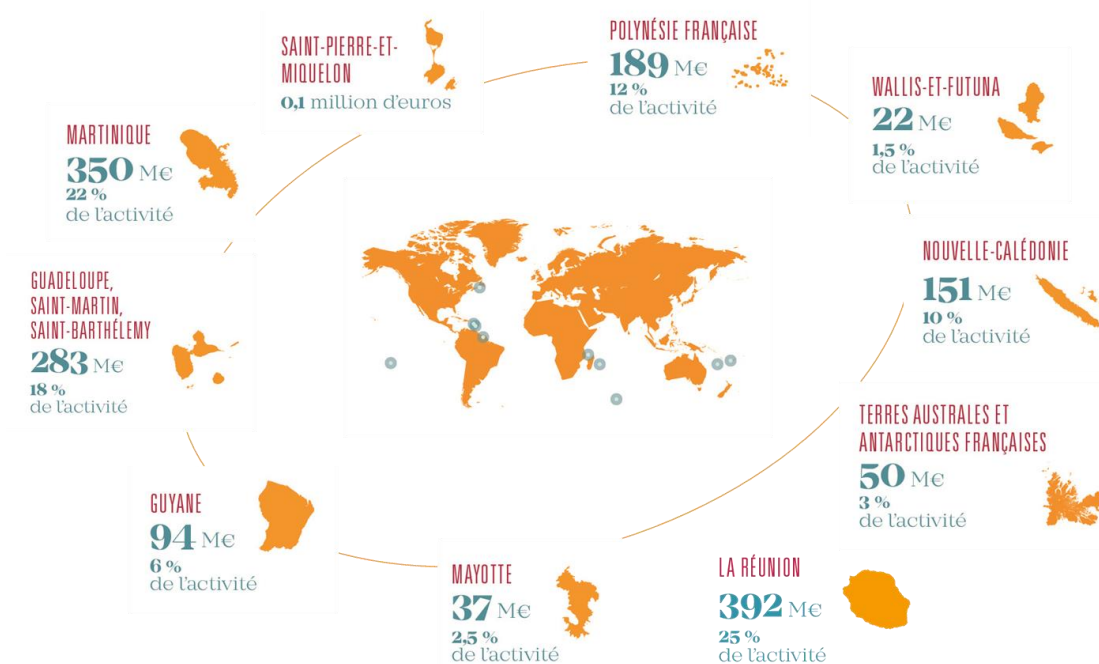


Résultats 2015 dans les Outre-mer : 1,57 milliard d'euros engagés et un accompagnement renforcé de l'AFD

Paris, le 12 avril 2016 – Laurence Breton-Moyet, directrice des Opérations et Fabrice Richy, directeur du département Outre-mer de l'Agence Française de Développement (AFD) ont présenté ce jour le bilan 2015 de l'activité de l'Agence dans les territoires ultramarins. Pour la troisième année consécutive, l'activité a dépassé le seuil du milliard et demi d'euros d'engagements, soit 19% de l'activité du groupe.

L'AFD, premier partenaire du secteur public dans 10 départements d'Outre-mer

Avec des engagements qui s'élèvent en 2015 à 1,57 Md€ - soit l'équivalent de 3% du PIB des Outre-mer - l'AFD continue d'apporter des volumes de financements importants pour dynamiser les économies ultramarines. 190 prêts ont été octroyés par l'AFD¹ (soit une hausse de 33% par rapport à 2014) pour financer des projets, publics ou privés.



Représentant 51% de l'activité 2015 (805 M€), le soutien à l'investissement public constitue un axe structurant de l'action de l'Agence : il bénéficie aux grandes collectivités Régions (233 M€), Départements (85 M€) qui jouent un rôle moteur dans l'économie locale, mais également aux communes (52 communes ultramarines ont bénéficié d'un total de 110 M€), notamment les petites communes de moins de 10 000 habitants et les communes présentant des difficultés d'emprunt qui représentent 49% du portefeuille collectivités locales de l'Agence.

Grâce à ces financements, de nombreuses infrastructures essentielles pour améliorer la vie des populations et pour créer un environnement favorable à l'activité économique vont pouvoir être

¹ Activité de prêt de l'AFD en compte propre (hors Bpifrance).

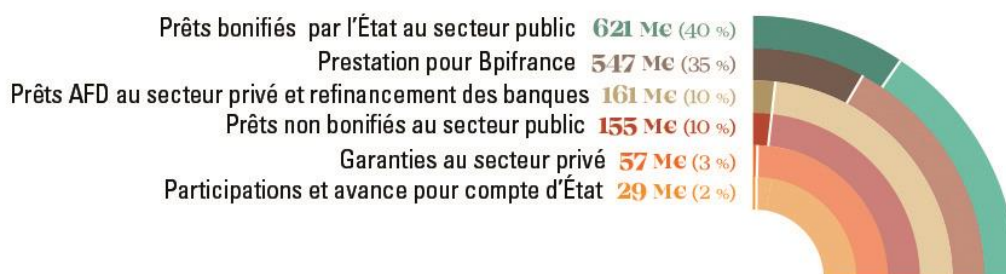
construites ou réhabilitées : traitement des déchets, unités d'eau potable, transports collectifs, établissements de santé, etc.

L'AFD a financé la modernisation des équipements du CHU de La Réunion, hôpital de référence pour le territoire réunionnais et de recours pour Mayotte. Ce programme d'investissements de 382 M€ sur la période 2012-2019 est conduit selon une politique énergétique ambitieuse, faisant du CHUR le 1^{er} hôpital de France à recevoir la certification internationale ISO 50001. Le CHUR a bénéficié de trois prêts successifs de l'AFD depuis 2012 pour un montant de 85 M€.

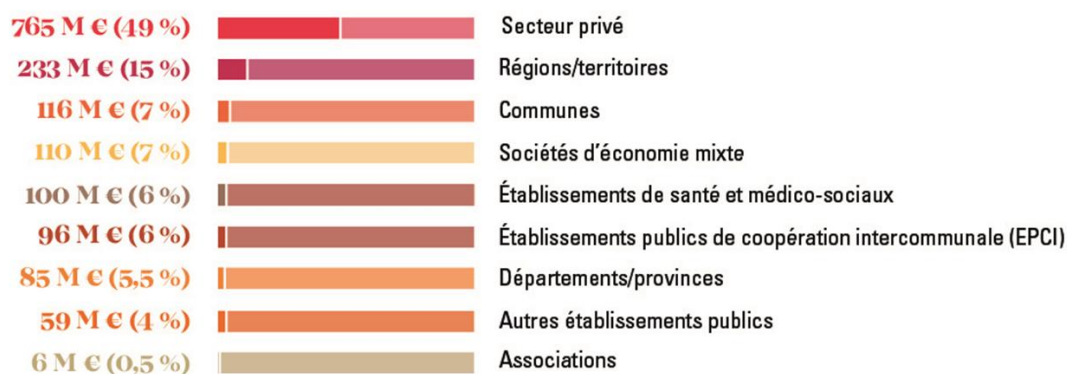
L'AFD a soutenu le programme d'investissement 2015 de la Région Guadeloupe via le financement (par un prêt bonifié par l'État de 60 M€) de plusieurs infrastructures : la déviation de La Boucan, le démarrage des travaux du barrage Moreau, ou encore la reconstruction du lycée Baimbridge.

Le secteur privé constitue le second pilier de l'intervention de l'Agence : en 2015, 765 M€ ont été octroyés à plus de 2 200 porteurs de projet privés. Avec 547 M€ de financements, l'activité de prestation de l'Agence pour Bpifrance continue sa progression. L'année a été également marquée par une hausse de l'activité de garanties, tirée notamment par la SOGEFOM dans le Pacifique qui a vu - suite à l'adaptation de plusieurs de ses produits financiers - son volume de garanties octroyées atteindre 24 M€ (contre 15 M€ en 2014). Enfin, l'Agence a octroyé pour son compte propre 71 M€ de prêts à des entreprises (+73% par rapport à 2014) dans une grande variété de secteurs : logement, équipements de loisirs, infrastructures portuaires, haut débit, etc.

En Polynésie française, un prêt de 14,5 M€ a été attribué à Puna Ora, premier opérateur de logement social privé, pour le financement de onze programmes immobiliers à Tahiti et Moorea.



Cette année encore, l'AFD a couvert par ses financements l'ensemble des Outre-mer, avec en tête La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe. Elle a également apporté un soutien financier à des territoires plus isolés : les Terres Australes et Antarctiques françaises avec le financement d'un navire océanographique ou encore Wallis-et-Futuna, avec le soutien d'un projet porté par l'Agence de santé.



Au-delà des financements, accompagner la réflexion sur les politiques publiques

Pour dynamiser les économies ultramarines, les besoins des acteurs locaux ne se limitent pas à un apport financier : réflexions sur les politiques publiques, amélioration des pratiques financières et de gestion des porteurs de projet, structuration de filières économiques ou mise en réseaux d'acteurs constituent également des enjeux pour les acteurs publics et privés. Forte de sa présence sur le terrain via un réseau de 7 agences et de la relation de confiance qu'elle a su nouer avec les acteurs locaux, l'AFD met à disposition de ses partenaires une expertise sectorielle et financière, une capacité de production d'études, des formations qui permettent de contribuer au renforcement des maîtrises d'ouvrage.

En 2015, l'AFD a produit plusieurs études parmi lesquelles les études CEROM sur l'impact du nickel en Nouvelle-Calédonie et sur les opportunités et défis de la croissance démographique en Guyane.

En juin 2015, l'AFD a organisé à Mayotte, en lien avec l'ADIE et la DIECCTE un séminaire régional sur la microfinance réunissant des institutions de microfinance de l'océan Indien venues de La Réunion, Mayotte, les Comores et Madagascar.

En novembre 2015, l'agence de Martinique a organisé une journée à destination des praticiens et des élus des collectivités locales pour échanger sur les méthodes de gestion, permettant de valoriser l'expertise financière que l'agence a acquise au travers de son accompagnement de long terme des collectivités locales.

Laurence Breton-Moyet, directrice exécutive en charge des Opérations de l'Agence Française de Développement : *«Avec 1,6 milliard d'euros d'engagements en Outre-mer, l'Agence Française de Développement reste en 2015 un partenaire privilégié des acteurs ultramarins pour le financement de la croissance, de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement. Au-delà d'un soutien financier, l'Agence met son expertise à la disposition des collectivités ultramarines afin de favoriser la réflexion sur les politiques publiques et l'amélioration des pratiques financières».*

Lien vers la plaquette des résultats Outre-mer 2015

A propos de l'Agence Française de Développement

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

En 2015, l'AFD a consacré plus d'1,6 milliard d'euros au financement d'actions dans les Outre-mer, sur un total de 8,3 milliards d'euros de financements dans le monde, selon quatre axes d'intervention : l'appui au secteur public local, le financement des entreprises, l'habitat et l'aménagement urbain, la coopération régionale. <http://outremer.afd.fr>

Contacts presse :

Magali Mévellec - mevellecm@afd.fr - 01 53 44 40 31
Isabelle Rivière - isabelle.riviere@consultants.publicis.fr - 01 44 82 45 44 / 47 69